

ASIE ET PACI

| Environnement opérationnel |

Au premier semestre 2009, l'Asie a été confrontée à un certain nombre de crises humanitaires, qui ont causé d'immenses souffrances. Le HCR a joué un rôle de chef de file dans les efforts déployés par la communauté internationale pour apporter une aide humanitaire et une protection aux personnes touchées.

L'Afghanistan est en proie à de violents conflits et à une anarchie qui limitent l'accès de l'ONU à la moitié du territoire seulement. Au Pakistan, la situation humanitaire s'est sensiblement aggravée au premier semestre 2009, lorsque plus de 2,5 millions de personnes ont fui leur foyer en raison de la montée de l'insécurité. En juillet, le Gouvernement pakistanais a lancé des activités pour soutenir les retours, ainsi que les efforts de relèvement rapide et de reconstruction, plutôt que de d'offrir une aide humanitaire immédiate. L'on s'attend néanmoins à ce que le déplacement de certaines populations se prolonge et à ce que d'autres déplacements de petite ampleur se produisent.

Tant le Pakistan que la République islamique d'Iran accueillent des populations réfugiées qui comptent parmi les plus importantes du monde : 1,7 million d'Afghans vivent au Pakistan et 933 500 de leurs compatriotes résident en République islamique d'Iran. En 2009, le nombre de réfugiés enregistrés dans ces pays qui ont opté pour un rapatriement librement consenti en Afghanistan a diminué. Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre en 2010. La réintégration des rapatriés en Afghanistan a été rendue difficile par la dégradation des conditions de sécurité, les problèmes fonciers et le manque d'emplois.

À Sri Lanka, une guerre civile qui durait depuis des décennies a pris fin en 2009, ce qui a

ouvert la voie au retour de milliers de déplacés internes dans leurs régions d'origine. Le Haut Commissariat soutiendra le Gouvernement dans ses efforts de déminage et aidera les personnes qui regagnent leur foyer. Cependant, d'autres améliorations seront nécessaires pour garantir la totale liberté de circulation et le regroupement familial des déplacés internes hébergés dans des camps gérés par les pouvoirs publics.

Le HCR a constaté que l'espace de protection se rétrécissait pour tous les groupes relevant de sa compétence en Thaïlande. Par exemple, les personnes qui fuient le nord de l'État de Rakhine (Myanmar) sont parfois dans l'incapacité d'accéder aux procédures légales d'asile et s'exposent à des détentions. De plus, le Haut Commissariat a reçu des rapports indiquant que de nombreux demandeurs d'asile arrivant par voie de mer avaient été repoussés, ce qui a causé de nombreuses pertes de vie.

En Asie de l'Est, la période 2010-2011 s'annonce prometteuse en ce qui est de la promulgation de la législation relative aux réfugiés en Chine et l'adhésion de la Mongolie à la Convention de 1951 sur les réfugiés. Un nouveau programme de réinstallation sera mis en œuvre au Japon. Le HCR se dote de moyens plus solides pour aider les institutions nationales de ces pays à assumer leurs nouvelles responsabilités.

En dépit de quelques développements positifs, la dégradation de la sécurité en Afghanistan a un impact grandissant sur l'asile en Asie centrale, comme en témoignent l'arrivée d'un nombre important de demandeurs d'asile au Tadjikistan et les préoccupations accrues des États pour la sécurité de leurs territoires.

Des enfants réfugiés originaires du Myanmar assistent à un cours au camp de Mae La, en Thaïlande.

FIQUE



| Objectifs stratégiques |

- Assurer la protection effective de toutes les personnes relevant de la compétence du HCR

Le Gouvernement du Pakistan s'est engagé à prolonger la période de validité des attestations d'enregistrement des réfugiés afghans jusqu'en 2012, ce qui facilitera la gestion des retours. Le HCR continuera à mettre en œuvre le projet RIPAC (*Registration Information Project for Afghan Citizens*) pour mettre à jour les données d'enregistrement, trouver des moyens de renforcer l'autosuffisance des réfugiés jusqu'à ce qu'ils puissent regagner leur pays et offrir une aide ciblée aux personnes qui ont des besoins particuliers. Dans le cadre de l'approche modulaire interorganisations, le HCR continuera à procurer des abris, une assistance matérielle et une protection aux personnes touchées par la situation d'urgence dans la Province de la frontière du Nord-Ouest, au Pakistan. Le Haut Commissariat contribuera également au plan d'aide au retour mis au point par les autorités, en offrant des services de transport, une assistance matérielle et des abris temporaires aux groupes qui ont des besoins de protection spécifiques et entreprendra des activités de suivi de la protection par l'intermédiaire de centres d'orientation. Les familles qui ne sont pas prêtes à regagner leur domicile continueront de bénéficier d'un appui. Le HCR s'emploiera à renforcer ses partenariats avec les ONG locales existantes, identifiera de nouveaux réseaux d'ONG et de nouvelles alliances stratégiques et montera des projets axés sur la communauté, faisant appel à la participation des personnes relevant de sa compétence.

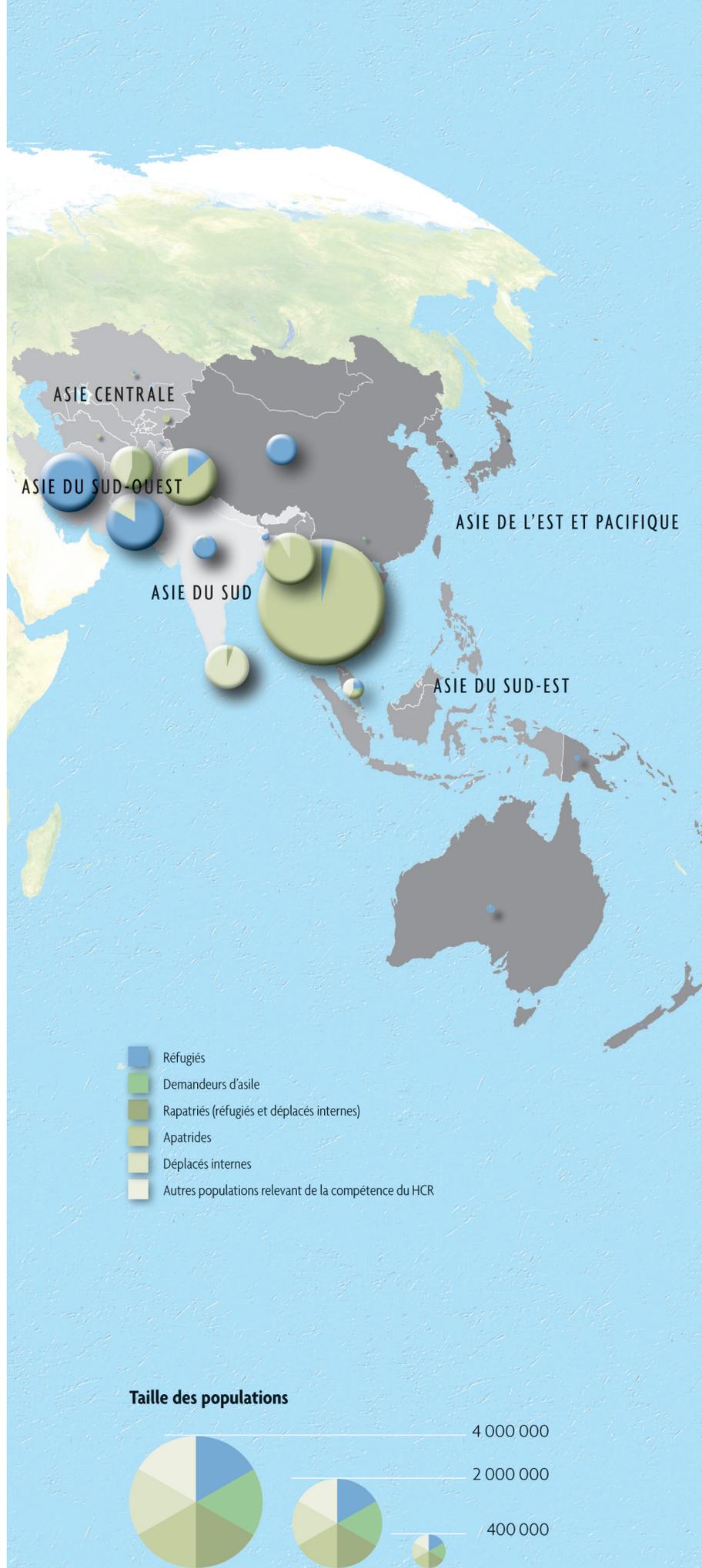
En République islamique d'Iran, le HCR interviendra auprès du Gouvernement, en recommandant de poursuivre l'enregistrement des réfugiés et de leur délivrer des permis de travail temporaires. Le Haut Commissariat s'emploiera également à renforcer les programmes médicaux et éducatifs destinés aux réfugiés afghans jusqu'à ce que ceux-ci puissent regagner leur pays de leur plein gré.

En Afghanistan, le HCR cherchera à faciliter le retour et la réintégration, ainsi que l'installation sur place des groupes déplacés de longue date à l'intérieur du pays. Des ressources supplémentaires seront également nécessaires pour répondre adéquatement à des déplacements imprévus.

Le Haut Commissariat poursuivra ses efforts pour prévenir l'apatridie et promouvoir les droits des populations apatrides en Asie.

- Affirmer et développer un régime de protection internationale

Le HCR continuera d'aider les États à élaborer des législations en matière d'asile et à renforcer leurs capacités, tout en les encourageant à



adhérer aux traités internationaux sur les réfugiés et les apatrides.

En Asie du Sud-Est, le Haut Commissariat invitera les acteurs compétents à soutenir des changements politiques destinés à apporter des solutions durables aux réfugiés et à élargir l'espace de protection. Puisqu'il n'existe pas de législations nationales sur les réfugiés et de procédures d'asile dans des pays tels que l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande, le HCR continuera de déterminer le statut des demandeurs d'asile, délivrera des papiers à des individus et interviendra si des personnes relevant de sa compétence sont arrêtées ou placées en détention. Au Cambodge, l'Organisation aidera le Gouvernement à se doter de capacités plus solides pour appliquer les procédures d'asile.

En Asie de l'Est et dans le Pacifique, le HCR prônera un élargissement de l'espace de protection, un accès sans entrave à l'asile aux frontières et à l'intérieur des pays, et la mise en œuvre de procédures équitables et rapides pour déterminer le statut de toutes les personnes relevant de sa compétence. L'Organisation s'efforcera également d'améliorer les moyens d'existence des réfugiés urbains, fera campagne pour que des solutions alternatives à la détention soient offertes, et cherchera des moyens de prévenir l'apatridie et d'y remédier. En Chine, elle continuera d'assurer la détermination du statut de réfugié et épaulera le Gouvernement dans ses efforts pour élaborer un cadre législatif national de protection des réfugiés conforme aux normes internationales.

En Asie centrale, le HCR recommandera de renforcer l'espace d'asile au moyen d'instruments internationaux et nationaux. Une stratégie régionale, destinée à promouvoir un système d'admission aux frontières qui tienne compte des besoins de protection et à renforcer la capacité des autorités compétentes, est en cours d'élaboration.

● *Assurer le bien-être social et économique des personnes relevant de la compétence du HCR*

Le HCR poursuivra ses efforts pour améliorer les conditions de vie élémentaires des personnes relevant de sa compétence et offrir des possibilités d'autosuffisance et des moyens de subsistance viables aux réfugiés des camps. Par ailleurs, il accordera davantage d'attention aux réfugiés et aux demandeurs d'asile vivant en milieu urbain, en particulier dans des pays tels que l'Inde, la Malaisie et la Thaïlande. Un travail de plaidoyer destiné à favoriser l'inclusion des populations réfugiées dans les programmes sociaux des pays, au travers d'activités communautaires et de projets dans les secteurs de l'éducation et de la santé, et l'amélioration de l'accès aux moyens d'existence, faciliteront la réalisation de cet objectif.

Au Pakistan, au titre de l'initiative « Unis dans l'action », le HCR mettra en œuvre le programme en faveur des zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés (RAHA) afin de faire profiter les communautés qui accueillent des réfugiés afghans de l'aide au développement. Ce programme bénéficiera à 2,5 millions de Pakistanais et d'Afghans et renforcera la gouvernance et les services publics. En République islamique d'Iran, le HCR et les autorités collaboreront à des programmes communautaires pour les réfugiés vivant dans des zones urbaines, au travers de projets portant par exemple sur la formation professionnelle et technique. Des partenariats noués avec les ministères compétents pour faciliter l'accès des réfugiés à l'éducation, aux soins de santé primaires et aux services médicaux entraîneront une amélioration de la scolarisation des enfants réfugiés et des soins de santé dont ils bénéficient.

Au Bangladesh, le HCR cherchera à améliorer les conditions pour quelque 200 000 personnes relevant de sa compétence non enregistrées, en favorisant des possibilités d'autosuffisance et l'accès à des services essentiels. Suite à la visite du Haut Commissaire en 2009, les autorités du Myanmar ont consenti à ce que le HCR augmente de manière importante ses activités dans le pays. Parmi les nouvelles activités qui seront entreprises, citons de petits projets communautaires dans le secteur des infrastructures, la réparation et la construction d'écoles et la fourniture d'équipements médicaux à des hôpitaux et à des dispensaires.

● *Parvenir à des solutions durables*

Comme au cours des années précédentes, le HCR s'attachera en priorité à remédier à la situation des réfugiés et des déplacés internes de longue date, à améliorer les conditions de vie, à faciliter les rapatriements librement consentis dès lors que cette solution est envisageable et à rechercher si nécessaire d'autres solutions durables.

En Afghanistan, l'Organisation continuera d'œuvrer à la réalisation des objectifs fixés dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, qui s'étend sur une période de cinq ans. Pour progresser dans cette voie, un engagement politique accru, une gestion et une coordination améliorées, ainsi que des investissements plus substantiels pour accompagner la réintégration seront nécessaires, tant de la part du Gouvernement que de celle de la communauté internationale. Dans les pays qui accueillent des Afghans, le HCR continuera à faciliter les rapatriements librement consentis.

En République islamique d'Iran, le HCR s'attachera, en coopération avec le Gouvernement et d'autres organisations, à offrir aux réfugiés des formations techniques qui leur

Informations financières

Le Budget-programme annuel de l'Asie et du Pacifique est demeuré relativement stable au cours des dernières années. Cependant, le budget 2009 a été revu à la hausse en raison de l'augmentation importante des programmes supplémentaires pour les déplacés internes au Pakistan et à Sri Lanka. Ces opérations devraient se poursuivre en 2010 en conservant la même ampleur.

Le budget total de la région s'élève à 470,7 millions de dollars E.-U. pour l'année 2010, contre 346 millions en 2009. Un appui financier supplémentaire permettra au HCR d'améliorer la qualité de l'assistance dans les situations d'urgence, d'accorder une aide supplémentaire pour pérenniser la réintégration et de développer les services destinés aux réfugiés urbains et aux nouveaux arrivants. Il permettra également à l'Organisation de jouer un rôle plus actif dans le traitement des problèmes d'apatridie et dans l'aide aux communautés d'accueil.

donneront davantage de moyens de parvenir à l'autosuffisance. La réinstallation continuera d'être utilisée à des fins de protection pour les personnes réfugiées dans la région.

En Malaisie, au Népal et en Thaïlande, le Haut Commissariat continuera d'utiliser au maximum la réinstallation à des fins de protection. Plus de 20 000 Bhoutanais réfugiés au Népal ont été réinstallés dans des pays tiers depuis le lancement du programme à la fin de l'année 2007.

● *Élaborer des partenariats dynamiques*

Le HCR continuera de forger des partenariats stratégiques pour mobiliser un appui à sa mission et pour combler les lacunes dans l'assistance aux réfugiés. Il tirera également parti de son travail de coordination avec d'autres partenaires et institutions des Nations Unies dans le cadre de l'approche modulaire. En Asie centrale, le Haut Commissariat encouragera la société civile à prendre plus activement fait et cause pour les réfugiés et s'efforcera de sensibiliser l'opinion à la problématique de l'asile.

L'Organisation prévoit d'intensifier son interaction avec les organismes régionaux, qui jouent un rôle important dans la protection des populations qui se déplacent. Elle continuera également de travailler en étroite collaboration avec des pays donateurs en Asie, afin de rallier l'appui financier et politique nécessaire pour ses programmes.

● *Garantir la prise en compte des critères d'âge, de genre et de diversité dans les opérations*

Le Haut Commissariat continuera d'œuvrer à l'application pleine et entière du cadre d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité en Asie. La prévention et l'intervention en matière de violence sexuelle et sexiste demeurent des objectifs clés pour tous les bureaux de la région. En Malaisie, 2 000 mineurs non accompagnés bénéficieront de la mise en œuvre de procédures de détermination de l'intérêt supérieur, pendant que des

programmes d'appui renforcés viendront en aide à 30 000 femmes et enfants.

La protection de l'enfance est une priorité en Afghanistan, où les enfants sont souvent exposés au travail forcé, au trafic et à la traite, et au mariage précoce. La violence faite aux femmes et aux jeunes filles constitue toujours l'un des problèmes de protection les plus graves dans le pays et dans un tel contexte, le HCR continuera d'appuyer les foyers-refuges ouverts à leur intention. Au nord de l'État de Rakhine, au Myanmar, le Haut Commissariat entend intensifier les activités destinées à autonomiser les femmes et à offrir davantage de possibilités éducatives aux filles.

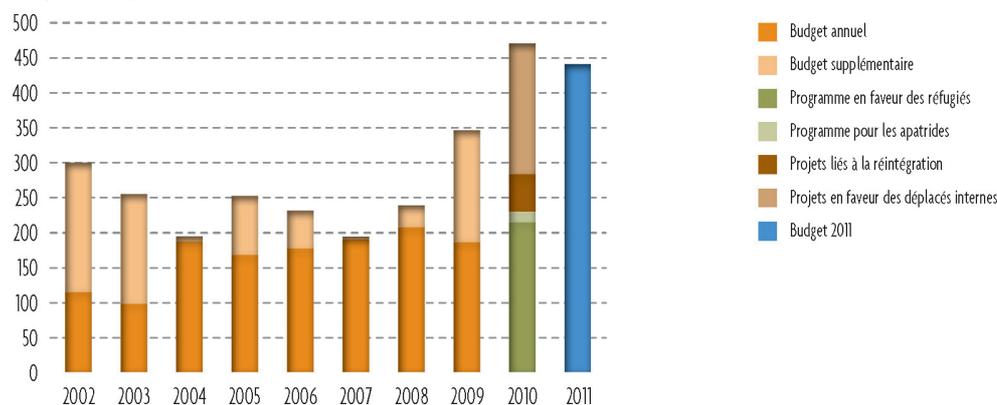
| Défis |

La grave dégradation de la sécurité observée au Pakistan, dans la Province de la frontière du Nord-Ouest, au Balouchistan et à Islamabad, et l'instabilité qui persiste en Afghanistan, posent des problèmes majeurs au HCR et aux autres acteurs humanitaires, puisqu'elles entravent les activités d'aide aux personnes dans le besoin et empêchent d'assurer la sécurité du personnel. Au premier semestre, trois employés du HCR ont été tués au Pakistan. L'accès aux zones que regagnent les déplacés internes est aussi très problématique. Le HCR est contraint de réexaminer constamment ses opérations sous l'angle de la sécurité, afin de s'adapter à l'évolution des conditions dans le contexte local.

Les questions de l'accès humanitaire et du rétrécissement de l'espace de protection sont particulièrement préoccupantes dans un certain nombre de pays d'Asie. Malheureusement, elles continueront vraisemblablement d'occuper une place modeste dans la liste des priorités nationales ; de même, les préoccupations relatives à la sécurité et les considérations bilatérales entre pays voisins continueront de déterminer la politique en matière de réfugiés, ce qui aura un impact négatif sur l'accès des demandeurs d'asile aux territoires et sur l'espace de protection dont ils peuvent bénéficier. ■

Budget pour l'Asie et Pacifique en 2002 - 2011

Millions (dollars E.-U.)



Budget pour l'Asie et Pacifique (dollars E.-U.)

| Opérations | Budget 2009 révisé ¹ | PILIER 1 | PILIER 2 | PILIER 3 | PILIER 4 | Total | |
|-----------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|------------------------------|---------------------------------|---|--------------------|--------------------|
| | | Programme en faveur des réfugiés | Programme pour les apatrides | Projets liés à la réintégration | Projets en faveur des déplacés internes | | |
| | 2009 | 2010 | | | | | 2011 |
| ASIE DU SUD-OUEST | | | | | | | |
| Afghanistan | 55 896 417 | 38 370 873 | 0 | 51 471 572 | 14 908 617 | 104 751 062 | 85 668 800 |
| Iran, République islamique d' | 17 377 696 | 36 826 564 | 0 | 0 | 0 | 36 826 564 | 37 200 000 |
| Pakistan | 150 038 085 | 45 607 675 | 0 | 0 | 131 079 990 | 176 687 665 | 176 687 700 |
| Activités régionales | 1 687 923 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sous-total | 225 000 121 | 120 805 112 | 0 | 51 471 572 | 145 988 607 | 318 265 291 | 299 556 500 |
| ASIE CENTRALE | | | | | | | |
| Kazakhstan | 2 470 557 | 3 494 127 | 626 983 | 0 | 0 | 4 121 109 | 4 250 000 |
| Kirghizistan | 1 443 473 | 1 721 411 | 425 043 | 0 | 0 | 2 146 454 | 2 300 000 |
| Ouzbékistan | 155 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Tadjikistan | 594 480 | 1 161 748 | 44 614 | 0 | 0 | 1 206 362 | 1 250 000 |
| Turkménistan | 690 602 | 279 471 | 294 693 | 0 | 0 | 574 164 | 600 000 |
| Activités régionales | 100 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sous-total | 5 454 112 | 6 656 757 | 1 391 332 | 0 | 0 | 7 473 925 | 8 400 000 |
| ASIE DU SUD | | | | | | | |
| Inde | 5 537 152 | 9 808 728 | 122 422 | 0 | 0 | 9 931 150 | 10 000 000 |
| Népal | 13 079 655 | 13 924 712 | 154 673 | 0 | 0 | 14 079 385 | 14 122 600 |
| Sri Lanka | 35 021 472 | 1 004 587 | 0 | 2 413 005 | 36 330 717 | 39 748 309 | 28 500 000 |
| Activités régionales | 100 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sous-total | 53 738 279 | 24 738 027 | 277 095 | 2 413 005 | 36 330 717 | 63 758 845 | 52 622 600 |
| ASIE DU SUD-EST | | | | | | | |
| Bangladesh | 6 310 669 | 8 135 150 | 49 593 | 0 | 0 | 8 184 743 | 8 185 000 |
| Cambodge | 886 306 | 618 397 | 25 312 | 0 | 0 | 643 709 | 570 000 |
| Indonésie | 3 506 388 | 4 930 984 | 278 412 | 0 | 0 | 5 209 396 | 5 243 600 |
| Malaisie | 6 725 882 | 13 995 373 | 108 841 | 0 | 0 | 14 104 215 | 14 039 700 |
| Myanmar | 10 637 428 | 0 | 11 379 044 | 0 | 4 804 783 | 16 183 827 | 16 233 300 |
| Philippines | 323 121 | 629 687 | 0 | 0 | 0 | 629 687 | 645 000 |
| Thaïlande ² | 18 661 010 | 20 523 091 | 240 858 | 0 | 0 | 20 763 949 | 20 700 000 |
| Timor-Leste | 296 244 | 339 890 | 0 | 0 | 0 | 339 890 | 340 000 |
| Viet Nam | 474 607 | 135 436 | 153 310 | 350 801 | 0 | 639 547 | 339 500 |
| Activités régionales | 333 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sous-total | 48 154 655 | 49 308 008 | 12 235 370 | 350 801 | 4 804 783 | 66 698 962 | 66 296 100 |
| ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE | | | | | | | |
| Australie et Nouvelle-Zélande | 1 635 944 | 1 334 301 | 0 | 0 | 0 | 1 334 301 | 1 360 000 |
| Chine | 4 991 115 | 4 809 687 | 173 047 | 0 | 0 | 4 982 733 | 4 620 000 |
| Japon | 4 522 703 | 4 473 938 | 516 736 | 0 | 0 | 4 990 673 | 5 100 000 |
| Mongolie | 363 534 | 184 349 | 36 173 | 0 | 0 | 220 522 | 262 000 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 965 915 | 1 274 675 | 0 | 0 | 0 | 1 274 675 | 1 320 000 |
| République de Corée | 1 195 329 | 1 131 867 | 91 521 | 0 | 0 | 1 223 389 | 1 230 000 |
| Sous-total | 13 674 540 | 13 208 817 | 817 477 | 0 | 0 | 14 026 294 | 13 892 000 |
| Budget total | 346 021 707 | 214 716 722 | 14 721 273 | 54 235 379 | 187 124 107 | 470 223 317 | 440 767 200 |

¹ Inclut les besoins pour les programmes supplémentaires d'un montant de 159 704 640 dollars E.-U.

² Inclut les activités régionales en Asie du Sud-Est.